	<p style="text-align: center;">ADMINISTRATION COMMUNALE DE FRISANGE</p> <p style="text-align: center;">REGLEMENT TEMPORAIRE DE CIRCULATION SUR LA RUE "UM HAU" A FRISANGE</p> <p style="text-align: center;">Pose des réseaux de télécommunication et d'électricité</p>
---	--

Séance du: 30 janvier 2023

Del 23/010

Présents: M. Beissel R. / M. Raus C. / M. Mousel M.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins,

Vu l'article 5 modifié de la loi du 14 février 1955 concernant la réglementation de la circulation sur toutes les voies publiques ;

Vu l'article 29 de la loi communale du 13 décembre 1988 ;

Vu l'arrêté grand-ducal modifié du 23 novembre 1955 portant règlement de la circulation sur toutes les voies publiques ;

Vu le règlement communal de circulation de la commune de Frisange modifié du 14 octobre 2010 ;

Vu la demande tardive de l'entreprise sur le début des travaux ;

décide à l'unanimité des voix de réglementer temporairement la circulation communal sur la rue "Um Hau" à Frisange, pour la pose des réseaux de télécommunication et d'électricité, **du 31 janvier 2023 jusqu'à la fin des travaux (> 72 heures)**, comme suit:

1. le travaux se font en deux phases:

→ phase 1: Lëtzeburgerstrooss - maison nr.5 (réseau télécommunication)

→ phase 2: maison nr.5 - Haffstrooss (réseaux télécommunication et électricité)

2. le chantier est annoncé par les panneaux « TRAVAUX », signal A, 15 ;

7

3. la circulation de passage est interdite dans la rue « Um Hau », seuls les riverains et leurs fournisseurs peuvent y accéder dans la mesure du possible, panneaux "CIRCULATION INTERDITE DANS LES DEUX SENS", signal C, 2 ;

4. les panneaux « ROUTE SANS ISSUE » sont placés aux deux extrémités de la rue « Um Hau », à savoir aux embouchures avec la « Lëtzebuurgerstrooss » et avec la « Haffstrooss » ;

5. les panneaux « ROUTE BARRÉE » sont placés aux deux extrémités de la rue « Um Hau », à savoir aux embouchures avec la « Lëtzebuurgerstrooss » et avec la « Haffstrooss » ;

6. le stationnement est interdit sur toute la longueur des travaux (phase 1 / phase 2), panneaux "STATIONNEMENT INTERDIT, signal C, 18 ;

7. le chantier est clôturé avec des panneaux et des rubans de balisage, ainsi qu'avec des barrières pourvues de lampes clignotantes ;

8. les prescriptions réglementaires en matière de circulation habituellement en vigueur, sont temporairement mises hors application ;



Numéro: 61

Date de vote au collège échevinal : 30/01/2023

Date de vote au conseil communal : 22/02/2023

Date d'approbation autorité supérieure :

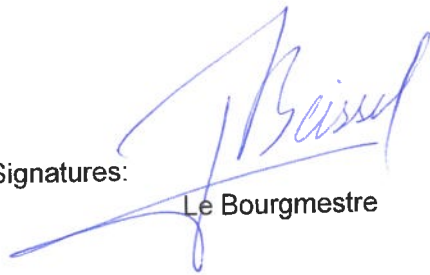
Date début : 31/01/2023

Date fin : jusqu'à la fin des travaux

Art. 1er.

Les infractions aux dispositions de la présente modification sont punies conformément aux dispositions de l'article 7 de la loi modifiée du 14 février 1955 concernant la réglementation de la circulation sur toutes les voies publiques.

Signatures:

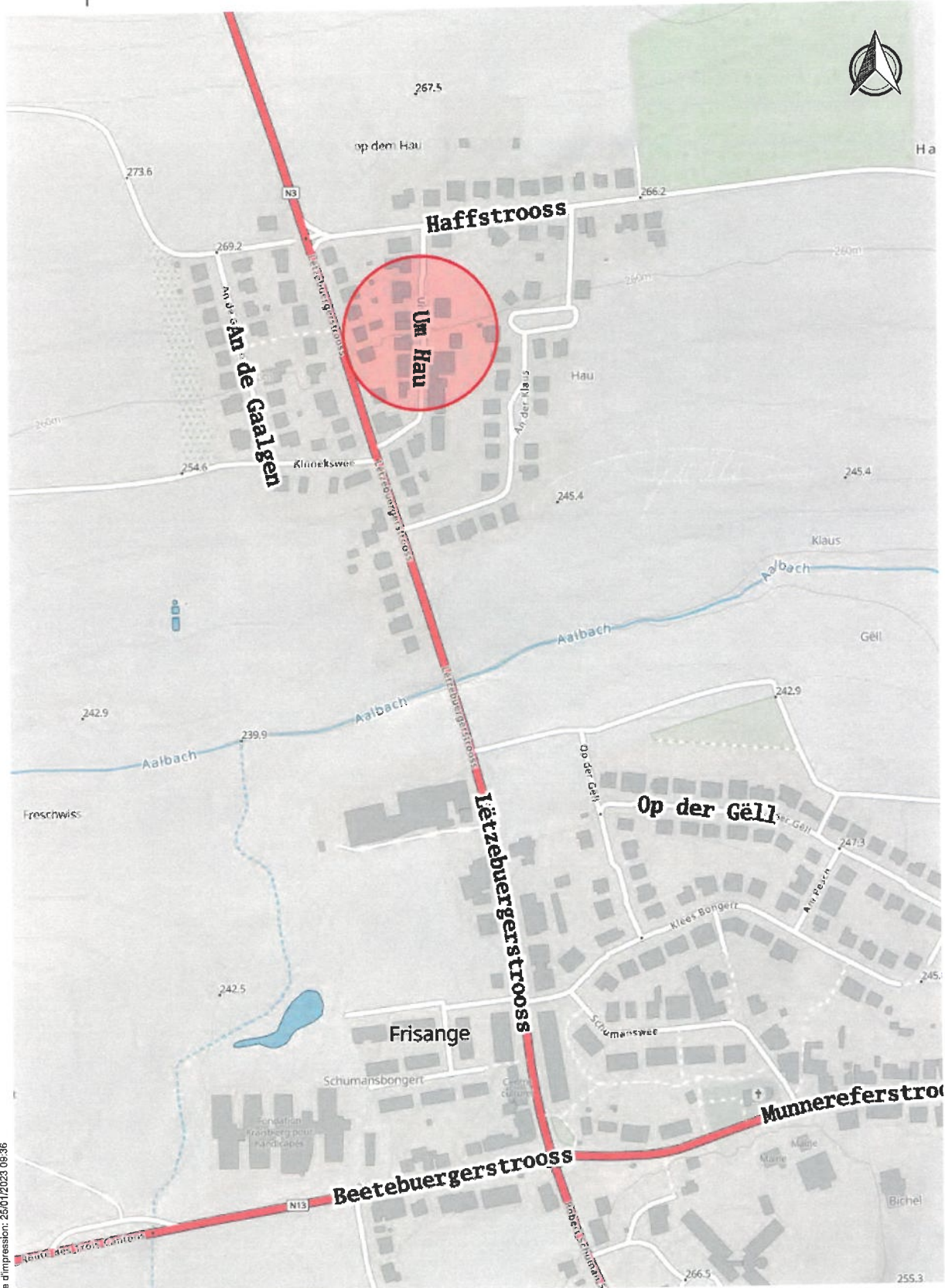


Le Bourgmestre



Le Secrétaire

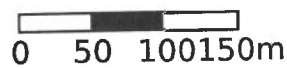




Date d'impression: 25/01/2023 08:36

© OpenStreetMap contributors for data outside of Luxembourg
www.geoportail.lu ist ein Portal zur Einsicht von geolokalisierten Informationen, Daten und Diensten, die von den öffentlichen luxemburgischen Behörden zur Verfügung gestellt werden. Haftung: Obwohl die Behörden mit aller Sorgfalt auf die Richtigkeit der veröffentlichten Informationen achten, kann hinsichtlich der inhaltlichen Richtigkeit, Genauigkeit, Aktualität, Zuverlässigkeit und Vollständigkeit dieser Informationen keine Gewährleistung übernommen werden. Informationen ohne rechtliche Garantie.
Copyright: Administration du Cadastre et de la Topographie. <http://g-o.lu/copyright>

Ungefäher Maßstab 1: 5000



<http://g-o.lu/3/78wj>



Date d'impression: 25/01/2023 09:40

<http://g-o.lu/3/L0qm>

www.geoportail.lu ist ein Portal zur Ansicht von geolokalisierten Informationen, Daten und Diensten, die von den öffentlichen luxemburgischen Behörden zur Verfügung gestellt werden. Haftung: Obwohl die Behörden mit aller Sorgfalt auf die Richtigkeit der veröffentlichten Informationen achten, kann hinsichtlich der inhaltlichen Richtigkeit, Genauigkeit, Aktualität, Zuverlässigkeit und Vollständigkeit dieser Informationen keine Gewährleistung übernommen werden. Informationen ohne rechtliche Garantie.
Copyright: Administration du Cadastre et de la Topographie. <http://g-o.lu/copyright>

Ungefäher Maßstab 1: 1000

